

# Amundi Actions Silver Age ESR - F

## ACTIONS ■

REPORTING

Communication  
Publicitaire

Article 8 ■

31/05/2025

### Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **363,56 ( EUR )**  
Date de VL et d'actif géré : **30/05/2025**  
Actif géré : **61,90 ( millions EUR )**  
Indice de référence : **Aucun**  
Indice comparatif : **MSCI Europe**

### Objectif d'investissement

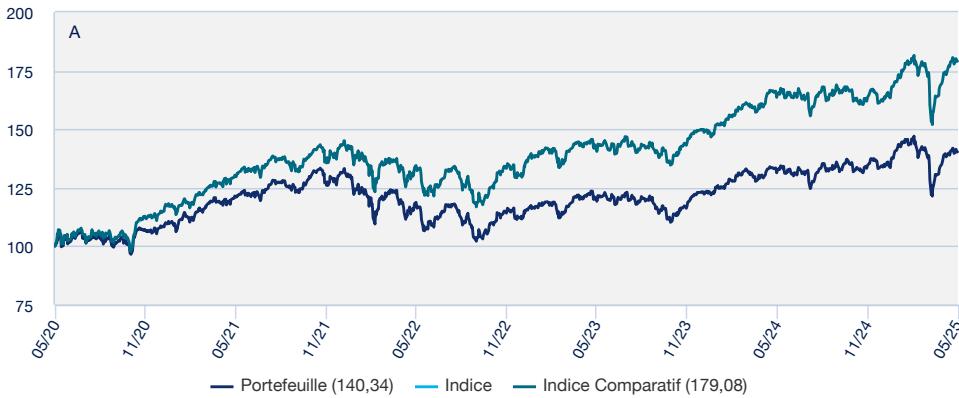
En souscrivant à ce FCPE, vous accédez à un univers d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population. L'objectif de gestion du FCPE consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur le long terme – cinq ans minimum – en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

### Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **FCPE**  
Date de création de la classe : **22/12/1998**  
Affection des sommes distribuables : **Capitalisation**  
Durée minimum d'investissement recommandée :  
**> à 5 ans**  
Particularité : **Fonds nourricier**  
Nom du fonds maître : **CPR Silver Age**

### Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

#### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



#### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

| Depuis le                      | Depuis le<br>31/12/2024 | 1 mois<br>30/04/2025 | 3 mois<br>28/02/2025 | 1 an<br>31/05/2024 | 3 ans<br>31/05/2022 | 5 ans<br>29/05/2020 | 10 ans<br>29/05/2015 |
|--------------------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|--------------------|---------------------|---------------------|----------------------|
| <b>Portefeuille</b>            | 4,32%                   | 2,72%                | -3,56%               | 5,79%              | 19,34%              | 40,34%              | 41,10%               |
| <b>Indice Comparatif</b>       | 9,97%                   | 4,70%                | -0,32%               | 8,43%              | 34,08%              | 79,08%              | 76,73%               |
| <b>Ecart Indice Comparatif</b> | -5,66%                  | -1,98%               | -3,24%               | -2,64%             | -14,74%             | -38,74%             | -35,64%              |

#### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

|                                | 2024  | 2023   | 2022    | 2021   | 2020   | 2019   | 2018    | 2017   | 2016   | 2015   |
|--------------------------------|-------|--------|---------|--------|--------|--------|---------|--------|--------|--------|
| <b>Portefeuille</b>            | 9,13% | 10,46% | -14,98% | 21,47% | -3,55% | 24,24% | -10,66% | 11,38% | -6,24% | 15,15% |
| <b>Ecart Indice Comparatif</b> | 0,55% | -5,37% | -5,48%  | -3,65% | -0,22% | -1,81% | -0,09%  | 1,14%  | -8,81% | 6,92%  |

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

#### Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



▲ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant > à 5 ans. Le SRIL représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

#### Volatilité (Source : Fund Admin)

| Volatilité du portefeuille | 1 an   | 3 ans  | 5 ans  |
|----------------------------|--------|--------|--------|
|                            | 14,72% | 13,73% | 13,70% |

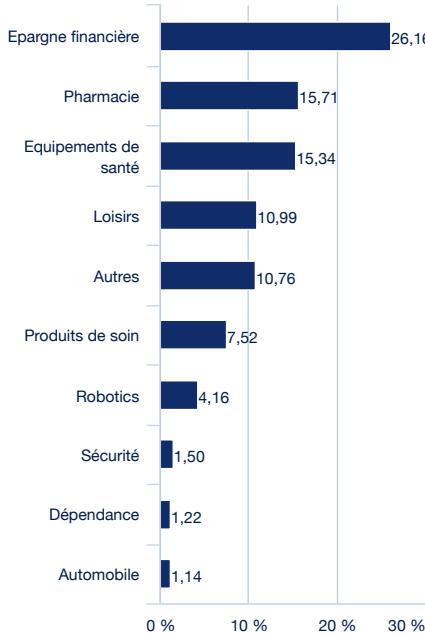
\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

**ACTIONS ■**

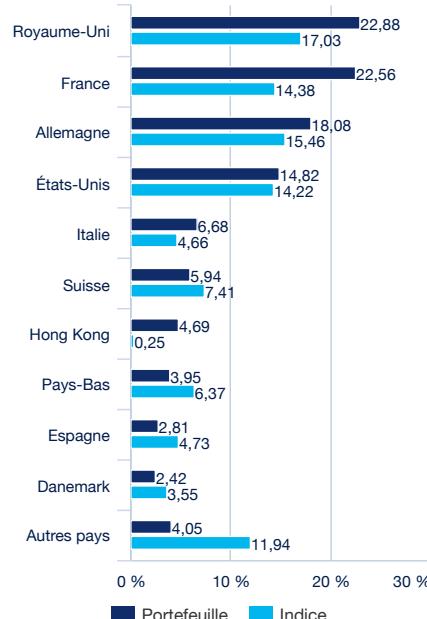
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

**REPARTITION SECTORIELLE**

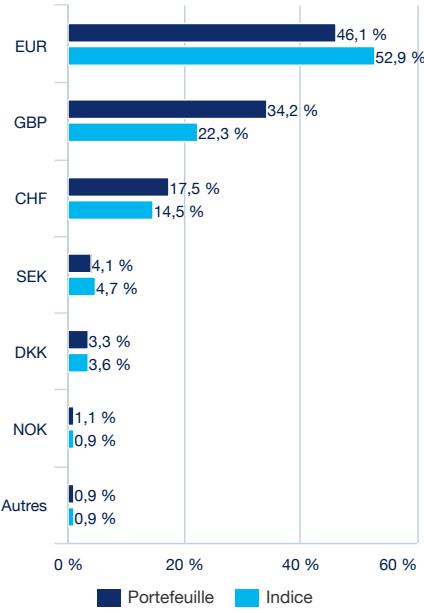
(Source : Groupe Amundi)

**REPARTITION GEOGRAPHIQUE**

(Source : Groupe Amundi)

**EXPOSITION PAR DEVISE**

(Source : Groupe Amundi) \*\*



\*\* En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

**RATIOS D'ANALYSE**

(Source : Groupe Amundi)

|  | Portefeuille | Indice |
|--|--------------|--------|
| Capitalisation boursière moyenne » (Mds €) | 87,17        | 97,57  |
| % Moyenne + Petite capitalisation          | 38,16        | 27,14  |
| % Grande capitalisation                    | 61,84        | 72,86  |
| PER annuel anticipé                        | 14,99        | 14,53  |
| Prix sur actif net                         | 2,55         | 2,11   |
| Prix sur cashflow                          | 12,76        | 10,37  |
| Taux de rendement (en %)                   | 2,81         | 3,23   |
| Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)    | 10,88        | 12,48  |
| Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)     | 6,13         | 5,94   |

**PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE**

(Source : Groupe Amundi) \*

|                 | Pays        | Poids (PTF) | Ecart / Indice |
|-----------------|-------------|-------------|----------------|
| ALLIANZ SE-REG  | Allemagne   | 4,34%       | 3,08%          |
| AIR LIQUIDE SA  | France      | 3,85%       | 2,87%          |
| AXA SA          | France      | 3,76%       | 3,07%          |
| AVIVA PLC       | Royaume-Uni | 2,82%       | 2,64%          |
| ASTRAZENECA GBP | Royaume-Uni | 2,68%       | 0,90%          |
| SIEMENS AG-REG  | Allemagne   | 2,64%       | 1,14%          |
| BEIERSDORF AG   | Allemagne   | 2,41%       | 2,30%          |
| DANONE          | France      | 2,37%       | 1,92%          |
| PRUDENTIAL PLC  | Hong Kong   | 2,33%       | 2,08%          |
| SANOFI - PARIS  | États-Unis  | 2,21%       | 1,24%          |

\* Hors OPC

Nombre d'émetteurs (hors liquidités)

53

Liquidités en % de l'actif

-7,32%

ACTIONS ■

EVOLUTION DE LA REPARTITION SECTORIELLE (*Source : Groupe Amundi*)

■ SECTOR\_WEIGHT\_PTF

**ACTIONS ■****COMMENTAIRE DE GESTION****Point Marché**

Les marchés européens ont clôturé le mois de mai en hausse, avec une progression de +4.02% pour le STOXX 600 et de +4.00% pour l'EuroStoxx 50, enregistrant ainsi leur plus forte hausse mensuelle depuis janvier. Cette progression a été soutenue par une saison de résultats trimestriels supérieurs aux attentes, alors même que les anticipations de croissance du bénéfice par action (BPA) avaient été abaissées de -4 points depuis le début de l'année. Finalement, la croissance du BPA s'est révélée positive par rapport au premier trimestre 2024. Sur le front des tarifs douaniers, une déescalade significative a été observée entre la Chine et les États-Unis, avec une réduction des droits de douane de 115 points, passant de 125% à 10% pour les biens américains importés en Chine, et de 30% pour les biens chinois importés aux États-Unis. L'Europe a également bénéficié d'un afflux de capitaux, les investisseurs recherchant des alternatives aux marchés américains sous tension. Enfin, la relative stabilité macro-économique en zone euro, combinée à une politique monétaire prudente (dernière baisse des taux en avril), a renforcé le sentiment de marché.

Du côté des banques centrales, aux US le marché n'anticipe plus que 2 baisses de taux cette année pour la FED, avec la première en octobre. Trump a renouvelé ses demandes de baisse de taux après les chiffres de l'inflation pour le mois d'avril et a de nouveau critiqué Powell pour sa lenteur.

En Europe, d'après François Villeroy une nouvelle baisse des taux de la BCE est probable d'ici l'été, car les tensions commerciales n'alimentent pas l'inflation.

En Asie, la PBOC a abaissé ses taux directeurs de -10bps, atteignant 3% pour 1 an et 3.5% pour 5 ans, afin de stimuler une reprise économique qui peine à se concrétiser.

Sur le plan économique, en zone Euro, la Commission européenne a publié le 19 mai ses prévisions de printemps : croissance du PIB attendue à 0,9% en 2025, avec une inflation ramenée à 2,4% en 2024 et une cible de 2% atteinte dès mi-2025.

L'inflation dans la zone euro est tombée à 2,2% en mai (donnée Eurostat préliminaire). Les indices PMI manufacturiers de la zone euro ont atteint 49,4 en mai, leur plus haut niveau depuis 33 mois, signalant un redressement de l'activité. Le Japon perd son statut de première nation créancière du monde pour la première fois en 34 ans, au profit de l'Allemagne.

Aux US, Moody's a abaissé la note des Etat Unis à Aa1 vs le Triple A après Standard & Poor's en 2011 et Fitch en 2023. Après ce downgrade, les taux d'emprunts à 30 ans sont repassés au-dessus de 7%.

En Chine, la hausse des ventes au détail publiée en mai s'est établie à +5,1% en avril, en deçà des attentes, tandis que la production industrielle et l'investissement en actifs fixes ont également ralenti. Au Japon, le PIB du T1 2025 a reculé de -0,2% (publication fin mai), confirmant le ralentissement de la croissance sur fond d'incertitude commerciale et de renforcement du yen.

Du côté sectoriel, tous les secteurs du STOXX 600 ont affiché une hausse. Le secteur des VOYAGES & LOISIRS (+10.8%) a enregistré la meilleure performance en mai, profitant de la levée progressive des barrières douanières, avec Carnival (+23.1%), dont les réservations et les prix continuent de croître, ainsi qu'Entain (+17.7%). À l'inverse, le secteur de la SANTE (+0.0%) est resté stable, en raison des incertitudes croissantes liées à l'annonce par les États-Unis de droits de douane de 50% sur les importations de l'Union européenne, incluant potentiellement les produits pharmaceutiques européens tels que Coloplast (-14.3%), Ambu (-13.9%) et Alcon (-11.3%), avant la suspension temporaire de cette mesure quelques heures plus tard.

**Ce qui est nouveau ce mois-ci dans la thématique**

Le congrès de l'ASCO 2025, qui s'est tenu à Chicago du 30 mai au 3 juin, a été le théâtre de nombreuses avancées prometteuses dans le domaine de l'oncologie. Plus de 40 000 spécialistes se sont réunis pour discuter des dernières innovations et traitements dont voici les principaux résultats

## 1. Intelligence Artificielle dans le Diagnostic

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) a été mise en avant pour améliorer le dépistage précoce des cancers. Par exemple, l'Institut Curie a présenté un vaccin personnalisé pour les cancers ORL, conçu grâce à l'IA, qui pourrait réduire le risque de rechute après chirurgie.

## 2. Traitements du Cancer du Poumon

Des résultats d'essais cliniques ont montré qu'une combinaison de chimiothérapie et d'immunothérapie améliore la survie des patients atteints de cancer du poumon à petites cellules. Ces résultats, présentés par Bristol-Myers Squibb, ouvrent la voie à de nouvelles options de traitement.

## 3. Avancées dans le Cancer du Sein

Un essai clinique a révélé qu'un médicament ciblé, associé à des traitements hormonaux, prolongeait la survie des patientes atteintes de cancer du sein avancé. Cette avancée, développée par Novartis, est significative, car elle représente une première dans le ciblage de la voie PIK3.

## 4. Thérapies Conjuguées et Immunothérapie

Les traitements conjugués anticorps-médicaments, qui ciblent spécifiquement les cellules cancéreuses, ont montré des résultats prometteurs. Roche a présenté des données sur l'efficacité de ces traitements. De plus, la thérapie par cellules CAR-T, développée par Gilead Sciences, a démontré son efficacité dans des cancers solides, prolongeant la survie des patients.

Le laboratoire le plus prolifique a été sans aucun doute AstraZeneca, avec plus de 80 présentations sur ses nouveaux traitements. Voici quelques points clés :

Camizestrant : Un nouveau médicament pour le cancer du sein, qui a montré des résultats prometteurs dans un essai de phase III. Il est utilisé en combinaison avec d'autres traitements pour les patientes dont les tumeurs présentent une mutation spécifique. C'est le premier essai positif pour ce type de médicament dans ce contexte.

Imfinzi : Ce traitement a été testé pour les cancers gastriques et de jonction gastro-œsophagienne. Les résultats montrent qu'il peut être efficace lorsqu'il est utilisé avec une chimiothérapie avant la chirurgie.

Enhertuz : Un médicament qui a montré qu'il pouvait améliorer les résultats pour les patientes atteintes de cancer du sein HER2-positif lorsqu'il est utilisé avec un autre traitement.

Tagrisso : Utilisé pour le cancer du poumon, ce médicament a été testé avant la chirurgie pour voir si il peut aider à réduire la taille de la tumeur.

Ces innovations, présentées par des laboratoires et institutions tels que l'Institut Curie, Bristol-Myers Squibb, Novartis, Roche, Gilead Sciences et AstraZeneca, témoignent d'un avenir prometteur pour le traitement du cancer, avec des approches de plus en plus personnalisées et ciblées.

**Mouvements de portefeuille et analyse de la performance**

Au cours du dernier mois, le fonds a enregistré une performance brute de 2,79%, ce qui représente un retard de 1,91% par rapport à l'indice MSCI Europe, qui a progressé de 4,7%. Cette hausse très rapide du marché s'explique en partie par une impression générale de désestime des tensions commerciales, notamment grâce aux accords avec le Royaume-Uni et aux discussions en cours avec la Chine. Cela a permis au marché d'adopter une attitude plus optimiste, sur fonds de diminution des craintes de récession.

La sous-performance du fonds est principalement attribuée à un effet d'allocation négatif de -3,06%. L'absence d'investissements en dehors de notre univers d'investissement a coûté à lui seul -0,97% de performance relative, en raison du rebond significatif des secteurs des semi-conducteurs, des banques et des biens d'équipement. Cependant, cet impact a été partiellement compensé par un effet de sélection positif de 0,5%.

À l'intérieur de notre univers d'investissement, la sous-performance est particulièrement marquée dans les secteurs défensifs :

Pharmacie : -0,71% de performance relative. Ce secteur continue de faire face à des incertitudes réglementaires. Après les menaces de droits de douane, un nouveau projet de « prix de la nation la plus favorisée » suscite des inquiétudes. De plus, Sanofi a récemment annoncé un demi-échec concernant un médicament pour la maladie du fumeur, ravivant les doutes sur ses capacités en recherche et développement.

Équipementiers Médicaux : -0,50% de performance relative. Malgré de bons résultats de Convatec et des signes de reprise chez Amplifon, Alcon a déçu avec ses publications, tandis que Sartorius subit les conséquences des anticipations concernant les initiatives américaines qui pourraient nuire à la recherche et développement des grands acteurs pharmaceutiques et des universités.

En revanche, les secteurs les plus cycliques de notre univers thématique ont surperformé, notamment le secteur des loisirs, qui a enregistré une performance relative de +0,32%, soutenue par les rebonds d'Accor, TUI et Carnival, portés par d'excellents résultats financiers.

Dans ce contexte, nous avons décidé de prendre nos bénéfices sur nos positions en réassurance (Hannover Re et Munich Re) pour nous repositionner sur les voyagistes et croisiéristes (TUI et Carnival), afin de tirer parti des opportunités de croissance dans ces secteurs.

Dans ce contexte, le beta du fonds remonte légèrement à 0,94, mais reste sur des niveaux très bas pour la stratégie. Simultanément le Tracking Error se stabilise à 3,8%. La décomposition de la tracking error a peu évolué depuis le mois dernier : la part du risque de sélection reaugmente passant de 39% le mois dernier à 44%, tandis que le risque sectoriel reste stable à 41%. Simultanément la part de la TE explicable par le style se stabilise à 9%.

**Perspectives Thématisques**

Les mois passent et se ressemblent sous la présidence de Donald Trump : un mois avec des droits de douane, un mois avec la suspension de ces mêmes droits, et chaque jour, une avalanche de déclarations contradictoires sur les réseaux sociaux.

Sans surprise, ces droits de douane remettent en question les perspectives de croissance macroéconomiques, augmentant la probabilité d'un scénario de récession aux États-Unis. La suspension des décisions, souvent annoncée le lendemain de leur annonce, a fait que les impacts se sont peu ressentis sur les résultats du premier trimestre 2025. Cependant, l'attentisme et la nervosité prédominent. Les réorganisations logistiques et les optimisations de coûts ne suffiront pas, et les hausses de prix semblent inévitables.

En avril, le sentiment d'une récession imminente dominait, entraînant une baisse des marchés. Ce sentiment s'est cependant évaporé en mai avec le début des négociations entre les États-Unis et la Chine, propulsant le S&P 500 à des niveaux similaires à ceux de fin février, dépassant même ceux d'avant le "libération day". Nous continuons de penser que l'inflation fragilisera le consommateur américain et limitera les capacités de la Réserve fédérale à réagir, et nous ne partageons donc pas cet optimisme.

Dans ce contexte que nous considérons toujours comme particulièrement défavorable et volatile, l'univers d'investissement thématique de Silver Age reste moins exposé à la guerre commerciale que d'autres secteurs.

**ACTIONS ■****COMMENTAIRE DE GESTION****Principales Composantes :**

Santé : Officiellement, « les produits pharmaceutiques ne sont pas soumis aux droits de douane réciproques », du moins pour l'instant. Cependant, en raison des allusions répétées de la présidence, il est de plus en plus probable que Washington envisage d'imposer des droits de douane sectoriels. Le transfert de nouvelles usines pharmaceutiques aux États-Unis prendrait au moins cinq ans avant d'être construit et validé par la FDA. Dans ce contexte, les laboratoires pharmaceutiques américains pourraient être plus impactés que leurs homologues européens. Les équipementiers médicaux devraient être relativement épargnés, notamment pour les dispositifs utilisés dans les maladies chroniques, car de nombreuses entreprises produisent déjà aux États-Unis. La clause de la nation la plus favorisée semble difficile à mettre en œuvre. Actuellement, le secteur pharmaceutique est historiquement sous-évalué.

Assurances Retraites : Les grands assureurs européens et les assureurs spécialisés dans les retraites ne sont pas directement touchés par les droits de douane. Les rendements restent élevés et ils sont moins exposés à l'économie que les banques. Les réassureurs demeurent également très défensifs. La préoccupation secondaire sera davantage la baisse des taux, qui pourrait impacter les ratios de solvabilité, bien que les marges de manœuvre restent importantes. Les performances ont été jusqu'à présent très satisfaisantes, mais il est essentiel de rester vigilant sur les valorisations.

Loisirs : Les impacts sur ce secteur seront plus complexes à analyser. La question centrale sera de savoir comment le consommateur réagira face à l'incertitude croissante et à une inflation potentielle.

Le débat persiste sur le caractère permanent de ces droits de douane et sur les capacités de négociation des États concernés. En supposant que la plupart des gouvernements restent « pondérés », nous pourrions considérer ces tarifs comme un « maximum », avec une faible marge de manœuvre pour les abaisser. Néanmoins, les négociations s'annoncent difficiles, et nous avons peu d'illusions quant à un « atterrissage » au taux plancher de 10 %, qui semble devenir la « norme ». La rapidité avec laquelle ces droits de douane pourraient être abaissés sera cruciale, et nous pouvons donc nous attendre à une volatilité accrue dans les semaines à venir, à mesure que nous approchons de l'échéance de trois mois de suspension début juillet.

Sans surprise, nous adopterons une posture défensive

**Avertissement**

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.